

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE LA GESTION DES DÉCHETS DE ROUSSILLON

AVIS PUBLIC

Concernant le calendrier des séances régulières du conseil d'administration pour l'année 2025

Conformément aux dispositions de l'article 597 du Code municipal, avis est par les présentes donné que la Régie intermunicipale de la gestion des déchets de Roussillon a adopté le 18 septembre 2024 un nouveau calendrier des séances du conseil d'administration pour l'année 2025, qui se tiendront les mercredis, à l'hôtel de ville de Macamic au 70, rue principale et qui débuteront à **19 heures**, se lit comme suit :

- 22 janvier
- 19 mars
- 21 mai
- 17 septembre
- 26 novembre

DONNÉ CE 18 novembre 2024


Joëlle Rancourt,
Secrétaire-trésorière